|  |  |
| --- | --- |
| Royaume du Maroc  Ministère de L’intérieur  Préfecture de Salé  Commune de Salé  Direction Générale des Services  Division des Services A Gestion Commune | Logo Commune Salé Noir et Blanc.png |

ANNEXE 1

PERIMETRE DE LA GESTION DELEGUEE

Arrondissements Bettana –Hssain

**A remplir par le candidat**

Périmètre de la gestion déléguée :

Le service déléguée objet de la présente convention sera assuré par le délégataire à l’intérieur du périmètre de la commune ou groupement de communes……………………,délimité par le découpage administratif, et constituant le délégant. Les données relatives au service de collecte et de nettoiement de ladite commune/ groupement de communes se présentent comme suit:

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Province/ Prefecture** | **Commune** | **Superficie**  **(en km²)** | **Populationen 2014** | **Tonnage annuel estimé Année 1** | **Voirie en Année 1**  **(en km)** | **Place publique en Année 1**  **(en m2)** | **Plages en Année 1** |
|  |  |  |  |  |  |  |  |

La commune ou groupement de communes……………….confie à titre exclusif au délégataire, à ses risques et périls, la réalisation des prestations suivantes :

* La collecte des déchets ménagers et assimilés, des encombrants et des ordures de dépôts sauvages ainsi que leur transport et leur déchargementau centre de transfert ou à la décharge de ……….,situé (e) dans la commune de …………sis (e) à ………………..

Ci-après le plan de situation dudit centre ou décharge.

* Le nettoiement de la voirie (Chaussée, trottoirs, caniveaux et places publiques...) et du mobilier urbain installé par le Délégant ainsi que le transport des résidus collectés et leur déchargement à la déchargeou centre de transfert précité (é).
* Autres prestations prévues par la convention et le cahier des charges

Ces prestationssont à exécuter sur tous le territoire et toutes les voies ouvertes à la circulation ou qui seront ouvertes pendant la durée du contrat et qui sont situées à l’intérieur du perimétre administratif de la commune ou groupement de communes de ……………..

La commune /groupement de communesde…………………, lorsque des considérations techniques, économiques ou administratives le justifient, aura la faculté d'inclure dans le périmètre de la gestion déléguée toute partie nouvellement placée sous sa compétence.

Le candidat est tenu d’élaborer ou compléter les documents suivants :

* Le plan du périmétre de la gestion déléguée ;
* Le plan des secteurs de collecte ;
* Le plan de conteneurisation ;
* Le plan de nettoiement ;
* Le plan de situation des points noirs ;
* Le plan de situation du centre de transfert et/ou décharge;
* Le plan de lavage des artéres et des places publiques (optionnel).

Ces documents devront être mis à jour annuellement par le délégataire en fonction des besoins et l’évolution du servicede collecte et de nettoiementet du développement urbanistique de la communeou groupement de communes de ………………